

Journée de fil en aiguille

Musée du chapeau et Maison des canuts

Une journée métier d'art
Le samedi 13 mars 2027



Crédit photo : atelier musée du chapeau

Départ de Grenoble et Chambéry
A partir de 64€ par personne

Départ garanti à partir de 35 personnes.

Prévoir une pièce d'identité en cours de validité
Informations sanitaires www.diplomatie.gouv.fr
Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite

Programme

Tôt le matin, départ du bassin grenoblois, en bus, puis ramassage dans la bassin chambérien pour rejoindre Chazelles sur Lyon et l'**atelier-musée du chapeau**.

Vous commencerez par la **visite guidée du site**

Vous découvrirez les étapes de fabrication d'un chapeau en feutre de poils de lapin, avec machines en fonctionnement et démonstration de mise en forme de chapeau.

Cette visite se poursuit avec une visite libre dans la galerie mode, où sont exposés 400 couvre-chefs du Moyen-Age aux créations des grands couturier d'aujourd'hui... Le musée conserve une collection unique de 4 000 chapeaux.

Déjeuner libre.

En début d'après-midi, vous rejoindrez Lyon.

Vous visiterez alors la maison des canuts :

Les canuts étaient les ouvriers tisserands de la soie qui travaillaient sur les grands métiers à bras dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon au XIXe siècle. Connus pour leur savoir-faire d'exception, ils ont aussi marqué l'histoire sociale par leurs révoltes historiques pour de meilleurs salaires.

Pénétrez au cœur de l'atelier de la Maison des Canuts, et découvrez l'invention de Jacquard illustrée par une démonstration de tissage sur métier à bras.

Fils de chaîne, fils de trame, navette, canette, carton, mécanique... En partant du dessin et jusqu'au tissu, le guide explique les différentes étapes préalables au tissage pour réaliser une soierie d'exception. La préparation du métier et la mécanique Jacquard n'auront plus de secret pour vous.

Admirez ensuite les différentes étoffes tissées par les maîtres tisseurs de fils d'or, d'argent et de soie, tel que le broché, le velours ciselé ou le brocart. La visite se poursuit dans la salle de conférence, où le guide retrace l'évolution de la soierie lyonnaise de 1536 à nos jours, sans oublier bien sûr l'apport social des canuts et leurs révoltes.

En fin d'après-midi, retour en autocar en direction de Grenoble puis de Chambéry.

Les horaires sont indiqués uniquement à titre indicatif.
L'ordre des visites peut être inversé.

Budget

Tarif TTC Départ garanti à partir de 35 participants

Tarif adulte	64.00 €
--------------	---------

Notre tarif comprend :

- ↳ Le transport en autocar de tourisme,
- ↳ L'entrée et la visite guidée du musée du chapeau
- ↳ L'entrée et la visite guidée de la maison des canuts
- ↳ La convocation et Le E-carnet de voyage

Notre tarif ne comprend pas :

- Les repas et les boissons,
- Les dépenses à caractère personnel,
- L'accompagnement,
- Toutes prestations non mentionnées dans « le prix comprend »,
- L'assurance assistance /rapatriement, l'assurance annulation : 2,25% du montant du séjour.

Conditions ci-jointes ou consultables sur notre site internet. La garantie n'est mobilisable qu'en cas d'annulation effective, soit à compter du jour du départ. Aucun remboursement ne pourra être effectué avant cette date,

Modalités de paiement

pour les journées, 100% à la réservation.

Conditions d'annulation

Date d'annulation (en jours calendaires)	Frais d'annulation par personne (exprimés en pourcentage du montant de la commande en euros)
Plus de 45 jours avant le départ	30%
Entre 44 jours et 22 jours avant le départ	50%
Entre 21 jours et 8 jours avant le départ	80%
Entre 7 jours et le jour du départ	100%

Cas particulier frais fixe aérien : 100% cf. nos conditions de vente.

Toutefois, si les conditions d'annulation des prestataires touristiques ou du tour opérateur sont plus restrictives que celles de SAVATOU, elles seront seules applicables.

**Ce devis constitue une information précontractuelle selon l'article R211-4 du Code du Tourisme.
Cession du contrat : cf. conditions de vente**

Ces tarifs vous sont communiqués sous réserve de modification, conformément à nos conditions générales et à l'article L211-12 du Code du Tourisme. Le devis est établi sous réserve de disponibilités au moment de la confirmation et de la signature du contrat.